

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail



***PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE POUR LA
DÉLIVRANCE DES SERVICES DE BASE AUX CITOYENS (PAGDS)***

**Financement Banque mondiale
Projet N° P164302 - Crédit : IDA 7079-CI**

***APPUI DU PAGDS A L'UNITÉ D'APPUI AUX PROJETS
PRIORITAIRES (UA2P) DE LA PRIMATURE***

**RAPPORT TRIMESTRIEL DE SUIVI DES PROJETS
PRIORITAIRES**

PÉRIODE COUVERTE : 01 juillet au 30 Septembre 2023

Octobre 2023

SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT	3
PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P	3
REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU TROISIEME TRIMESTRE	4
PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (OCTOBRE À DECEMBRE 2023)	5

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du suivi-évaluation des Indicateurs Liés aux Décaissements (ILD) du projet d'appui du PAGDS (Projet d'Amélioration de la Gouvernance et la Délivrance des Services de base aux citoyens) à l'UA2P (Unité d'Appui aux Projets Prioritaires) de la Primature. Le rapport porte sur le deuxième trimestre de l'année 1 conformément à l'ILD 10.2 : production et diffusion de rapports trimestriels de Delivery Units sur les programmes et projets prioritaires.

Le rapport donne un aperçu des activités menées par l'UA2P dans le cadre de son opérationnalisation au cours de la période allant du 01 Juillet au 30 Septembre 2023. Dans l'ensemble, l'opérationnalisation de l'UA2P s'est poursuivie à travers l'opérationnalisation de ses pôles thématiques et la prise en main de leurs portefeuilles de projets respectifs. Le présent rapport donne un aperçu des faits marquants et un état d'avancement sur la période pour les Pôles Agriculture, Industrie & ICC et Social.

PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030 et des plans nationaux de développement, le Gouvernement a identifié des réformes et des projets prioritaires, dont le suivi est assuré via sa feuille de route.

Après les phases de conception, de formulation et de priorisation, la bonne exécution de ce portefeuille de projet et de réforme revêt d'une importance fondamentale pour l'atteinte des objectifs de la vision Côte d'Ivoire 2030 et du Plan National de Développement 2021-2025.

En vue de garantir la coordination de l'activité Gouvernementale, et en lien avec les Ministères concernés, une unité d'appui à la mise en œuvre des projets prioritaires (UA1P) a été mise en place sous l'autorité du Premier Ministre. Cette unité a pour principale mission d'apporter un appui ciblé, institutionnel et opérationnel à la mise en œuvre de certains projets stratégiques jugés hautement prioritaires selon les besoins.

Elle est financée par la Banque Mondiale à travers le Projet d'Amélioration de la Gouvernance et la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS).

Elle a pour mission de faciliter et contribuer à lever les obstacles à la mise en œuvre des projets prioritaires, afin d'accélérer leur rythme d'exécution et garantir l'atteinte de leurs objectifs.

A ce titre, comme stipulé dans l'arrêté de création 0709/PM/CAB du 1^{er} juillet 2022, elle est chargée de :

- apporter un appui à la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires ;
- mettre en place des mécanismes permettant aux structures et services en charge de la mise en œuvre des projets prioritaires d'examiner régulièrement l'efficacité de leurs actions en rapport avec les objectifs et résultats attendus, notamment à travers des outils informatiques développés à cet effet ;
- établir des routines régulières de travail avec les coordonnateurs et les équipes techniques pour l'identification des risques, des problèmes ou des goulots d'étranglement, et mettre en œuvre des actions pour la résolution rapide des problèmes ;
- fournir à toutes les parties prenantes concernées, un accès au tableau de bord contenant l'analyse des progrès réalisés sur les différents programmes et projets prioritaires ainsi que la situation de leurs impacts respectifs ;
- renforcer les capacités des structures et départements en charge de la mise en œuvre et/ou du suivi des programmes et projets prioritaires ;
- élaborer le Plan de Travail et Budget Annuels (PTBA) de l'Unité de Gestion;

- assurer le suivi des reformes clés ;
- élaborer la stratégie et le plan intégrés de communication des livrables et résultats relatifs aux programmes et projets prioritaires ; et
- élaborer le plan global de collecte de données, d'analyse et de partage d'informations de l'UA2P avec les outils adaptés et l'appui de technologie nécessaire.

En outre, des missions de supervision des opérations au niveau local et de partage de connaissance au niveau régional et international seront effectuées en fonction des besoins.

REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU TROISIEME TRIMESTRE

A. Au titre du pôle Agriculture

Concernant le pôle Agriculture, le 3^{ème} trimestre de l'année 2023 a été marqué principalement par :

- La prise en main des portefeuilles bailleurs ;
- Le suivi des réformes relatives à la filière hévéa-palmier à huile les textes de lois relatifs au foncier rural ainsi que des textes de lois relatifs à la Préservation des Forêts et de l'Environnement ;
- L'implémentation du Programme de Sécurité Alimentaire du Gouvernement (PSA-Gouv) ;
- La finalisation d'une offre à S.E.M le Premier Ministre pour la structuration des femmes du vivrier et du karité.

Au total ce sont neuf (9) projets et dix (10) réformes qui ont été suivis au cours de ce troisième trimestre.

A. Au titre du pôle Industrie & ICC

Au cours du troisième trimestre de l'année 2023, les activités du pôle Industrie & ICC ont été marquées principalement par :

- le suivi des projets du secteur industriel démarrés depuis le deuxième trimestre ;
- la re-priorisation et le démarrage du suivi des projets du secteur des ICC issus de la feuille de route du gouvernement ; et
- le suivi des diligences du cabinet du Premier Ministre en lien avec le Desk Secteur Privé.

Concernant les projets du secteur industriel

Six (6) projets (sur 12 sélectionnés) de la feuille de route, relatifs au secteur industriel font l'objet d'un suivi régulier depuis le deuxième trimestre :

- Opérationnalisation du GUDE-PME,
- Prise de textes pour la relance de la chaîne de valeur Coton Textile et Habillement,
- Opérationnalisation de la SOGEDI,
- Travaux d'aménagement de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji (ARISE),
- Travaux d'aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou et Séguéla),
- Reforme d'office d'aide à la commercialisation des produits vivriers,

Concernant les projets du secteur ICC

En accord avec Madame la Ministre de la Culture et de la Francophonie, une liste restreinte de quatre (4) projets prioritaires a été identifiée. Il s'agit du :

- Projet de sauvegarde et de valorisation de la ville historique de Grand-Bassam,
- Projet de transformation du Lycée Professionnel d'Enseignement Artistique (LPEA) de Yamoussoukro en un institut dédié aux métiers artistiques,
- Projet de Centre Culturel Régional de Bouaké,
- Projet de mise en place de centres culturels régionaux.

Concernant les diligences du cabinet du Premier Ministre

Plusieurs diligences du cabinet du Premier Ministre ont fait l'objet d'un suivi durant le 3^{ème} trimestre. Il s'agit de :

- Projet « Ecole 42 »,
- Plan stratégique de transformation des matières premières alimentaires,
- Mobilisation des entreprises ivoiriennes et françaises pour l'investissement dans les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires en Côte d'Ivoire,
- Plan stratégique de distribution de poisson TILAPIA issue de la pisciculture,
- Suivi des structures sous tutelle du Desk Secteur Privé de la Primature (DSP),
- Etude pour la proposition d'un outil de suivi des projets et activités du DSP.

B. Au titre du Pôle Social

Concernant le troisième trimestre, le Pôle social s'est focalisé sur :

- Le suivi des projets hors Feuille De Route :
 - La Validation de l'évaluation du Plan de Développement des Ressources Humaines Santé (PDRHS) 2018-2022
 - La Plateforme de Diagnostic Médical pour l'Afrique (PDMA)
 - Le suivi du portefeuille bailleurs
- L'évaluation des résultats du deuxième trimestre des soixante-huit (68) réformes et projets de la Feuille De Route du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) dont dix-sept (17) réformes et cinquante et un (51) projets. Parmi ces réformes et projets suivis, le Pôle s'est focalisé sur 18 réformes et projets qui risquent de ne pas atteindre leurs objectifs.

PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (OCTOBRE À DECEMBRE 2023)

A. Au titre du pôle Agriculture

Les perspectives pour le 4^{ème} trimestre 2023 seront focalisées sur :

- La poursuite de la mise en œuvre des activités programmées dans le cadre du Plan de Travail de l'UA2P,
- L'alignement des priorités avec la feuille de route 2024 à venir ;
- La poursuite du suivi des taux d'exécution budgétaires des différents portefeuilles bailleurs ;
- L'appui à la validation des textes de lois et des réformes agricoles en lien avec le SGG ;
- Facilitation des dialogues et réflexions sur les enjeux de la sécurité alimentaire ;

- Mise en œuvre des projets à l'endroit des femmes du vivrier et du karité.

En outre, les équipes devront soutenir la mise en place de mécanismes de gestions de performance pour relever les taux d'exécution globaux des projets et impacter les populations.

Pour chacun des portefeuilles, il faudra spécifiquement :

- Valider les feuilles de route de projets prioritaires, sous la houlette du Directeur de Cabinet ou bien de l'un de ses adjoints ;
- Appuyer la mise en œuvre de Delivery Unit in situ pour le MEMINADER-PV ainsi que de MINEDD et
- Implémenter la méthodologie de suivi de projet de la Delivery Unit.

B. Au titre du pôle Industrie & ICC

Le quatrième trimestre sera essentiellement marqué par la poursuite de la mise en œuvre des activités programmées dans le cadre du plan de travail du Desk Secteur Privé.

Concernant les projets prioritaires du secteur industrie issus de la feuille de route, il s'agira de :

- Poursuivre le suivi des projets avec les points focaux à travers la méthodologie de suivi de projet de la Delivery Unit,
- Consolider les mesures correctives et définir les plans d'action.

Concernant les projets prioritaires du secteur ICC, il s'agira de :

- Procéder à la mise à jour des termes de référence des projets et des chronogrammes des projets,
- Mettre en œuvre la méthodologie de suivi de projet de la Delivery Unit.

Concernant les diligences du cabinet du Premier Ministre, il s'agira de :

- Poursuivre le Projet : « ECOLE 42 » avec les activités suivantes :
 - Elaborer un business plan et le faire valider par 42 Paris,
 - Finaliser le processus de mise en place de l'entité juridique de gestion du campus (Fondation Jeunesse Numérique),
 - Faire valider les offres techniques et financières par 42 Paris,
 - Assurer un suivi pour la mise à disposition de la contribution financière du Ministère de la Jeunesse au budget d'investissement du Campus 42 Côte d'Ivoire.
- Poursuivre l'étude sur le plan stratégique de transformation des matières premières alimentaire,
- Poursuivre l'étude sur le plan stratégique de distribution de poisson TILAPIA issue de la pisciculture,
- Poursuivre le projet de mobilisation des entreprises ivoiriennes et françaises pour l'investissement dans les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires en Côte d'Ivoire :
 - Mettre en place une Task Force tripartite (Etat, secteur privé ivoirien, partie française),
 - Approfondir les opportunités sectorielles et intersectorielles (agriculture, transformation, ressources animales et halieutiques et mise à marché),
 - Organiser une mission d'entreprises françaises en Côte d'Ivoire,
 - Formaliser le partenariat à travers la signature d'un MoU,
 - Identifier des projets à mettre en œuvre.

C. Au titre du Pôle Social

Les perspectives pour le quatrième trimestre seront focalisées sur :

- Les projets hors Feuille De Route :
 - La Plateforme de Diagnostic Médical pour l'Afrique (PDMA)
 - Le suivi du portefeuille bailleurs
 - Le suivi de l'application des textes réglementaires du MSHPCMU
 - Le Projet pilote du Dispositif Itinérant d'Assistance aux Malades Mentaux Errants en Côte d'Ivoire (DIAMME)
- Les soixante-huit (68) réformes et projets de la Feuille De Route du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) dont dix-sept (17) réformes et cinquante et un (51) projets.